



INSTITUT LIBÉRAL

Au service de la liberté

Villes privées libres, un nouveau modèle de gouvernance

TITUS GEBEL

RAPPORT. Les villes privées libres sont une alternative libérale crédible aux États modernes.

Les systèmes politiques actuels sont caractérisés par de fausses incitations, tant pour les gouvernants que pour les gouvernés. Les gouvernants ne sont pas responsables de leurs actes et n'ont pas à craindre de préjudices économiques s'ils prennent de mauvaises décisions. Quant aux gouvernés, on leur fait croire qu'ils peuvent obtenir des prestations «gratuites» rien qu'en votant. Cela politise le monopole de la violence de l'État et conduit à des modifications constantes du «contrat social». Il en résulte une lutte continue pour influencer ces changements dans une certaine direction.

Cette contribution propose une alternative pacifique et volontaire au statu quo politique : les villes privées libres. Une ville privée libre se caractérise par le fait qu'elle est organisée par une entreprise à but lucratif, à savoir le gérant de la ville, qui agit en tant que «prestataire de services publics». En cette qualité, cette entreprise garantit à ses citoyens la protection de leur vie, de leur liberté et de leur propriété. Les services fournis par les opérateurs comprennent la sécurité intérieure et extérieure, un cadre juridique et réglementaire prédéfini et un système indépendant de règlement des litiges. Les individus et les entreprises intéressés concluent avec lui un «contrat citoyen» et paient une redevance annuelle fixe pour ces services au lieu de payer des impôts.

Toutes les terres sont actuellement contrôlées par des États. De fait, la création d'une ville libre privée nécessite de conclure un accord avec un État existant. Dans cet accord, l'État «hôte» accorde à l'opérateur le droit d'établir une ville privée sur un territoire donné, à des conditions précises, qui comprennent une autonomie juridique dans différents domaines. Les États pourraient céder une partie de leur pouvoir s'ils espéraient en retirer des avantages en contrepartie. Par exemple des créations d'emplois, des investissements étrangers et une partie des bénéfices générés. L'existence de plusieurs zones économiques spéciales dans le monde prouve que les États sont prêts à s'engager dans cette voie.

Lire le rapport:

[Villes privées libres, un nouveau modèle de gouvernance](#)
(14 pages, PDF)

Avril 2021

